



## Communiqué de presse

Lundi 19 juillet 2021

Camille LEDEMENEY  
Direction Communication  
camille.ledemene@lecotentin.fr  
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

# DÉCOUVREZ LE NOUVEAU RÉSEAU CAP COTENTIN

**Le 30 août prochain, le réseau Cap Cotentin, confié pour sa gestion par la Communauté d'agglomération à la société Transdev, remplace Zéphyr et Manéo. Des fréquences augmentées, des points d'arrêts multipliés et des nouveaux services aux usagers permettent d'engager une vraie révolution des mobilités. Le Cotentin fait le point.**

Innovant, accessible et réactif, le nouveau réseau répondra aux attentes de tous les habitants. Avec cette nouvelle offre de mobilité, l'agglomération du Cotentin va développer un réseau accessible sur l'ensemble de son territoire tout en favorisant des alternatives à l'usage individuel de la voiture. Un tarif unique et attractif, du confort à bord, des cadences intéressantes sont quelques-uns des points forts de ce nouveau réseau.

Cette révolution pour la mobilité sur le territoire va se concrétiser par des lignes intercommunales plus fréquentes, une desserte accrue des principaux centre-bourgs du Cotentin, un réseau urbain plus performant, des correspondances facilitées et la mise en place de nouveaux services comme

le Transport à la Demande ou le renforcement de la location de Vélos à Assistance Electrique.

L'agglomération proposera une offre régulière pour répondre à toutes les demandes de déplacements : scolaires, loisirs, achats, santé, travail...

**Objectifs : 4 fois plus d'allers et retours quotidiens dès septembre 2021 et 6 fois plus d'ici 2023 pour les lignes intercommunales, avec des horaires élargis, plus de fréquences et de correspondances.**

### • **Les entreprises au cœur de la mobilité**

L'enjeu des mobilités est majeur pour le développement des entreprises. L'agglomération prévoit donc de les accompagner dans la mise en œuvre de leur plan de déplacement.

Aussi, dès septembre prochain, des lignes de bus desserviront les principaux pôles d'emploi.

### • **Création de nouvelles lignes, zoom sur 5 d'entre elles :**

- Une nouvelle ligne régulière (A) vers La Hague est créée avec deux itinéraires : un passant par la côte et l'autre par la RD 901. Ainsi le bourg de Beaumont-Hague accueillera un véhicule toutes les heures à destination du site d'ORANO Les week-ends et en période de vacances scolaires, la ligne sera prolongée jusqu'à la Goury.

- La ligne B reliera, toutes les heures, de 5h30 à 21h30, les Pieux et le site industriel de Flamanville depuis Cherbourg-en Cotentin
- La ligne C permettra de rejoindre les principaux sites du Val de Saire depuis Cherbourg et Valognes. Entre Saint-Pierre-Eglise et la gare de Cherbourg, la ligne empruntera la route littorale avec une desserte toutes les heures.
- La ligne D Valognes-Cherbourg-en-Cotentin desservira la zone d'Armanville et l'entreprise des Maitres Laitiers depuis Cherbourg en Cotentin et la gare de Valognes
- La nouvelle ligne E partira toutes les deux heures depuis Bricquebec-en-Cotentin vers Cherbourg en Cotentin sans nécessiter un changement à Valognes. Cette ligne desservira également directement LM Wind Power dans la zone EMR.

Globalement, les sites d'emploi sont desservis plus intensément et à des horaires stratégiques permettant aux salariés de se déplacer avec plus de facilité.

#### •Le Transport à la Demande

Le Transport à la Demande « Cap à la demande » sera mis en place dès le 30 août sur la proche périphérie de Cherbourg-en-Cotentin. Il sera disponible dans les communes de Cherbourg-en-Cotentin, La Hague (Urville-Nacqueville, Tonneville, Flottemanville-Hague), Nouainville, Martinvast, Tollevast, Sideville,

Hardinvast, Bretteville, le Mesnil-au-Val et Digosville. Via l'application dédiée, la réservation pourra être effectuée jusqu'à 2 heures avant le départ.

Le principe est simple : une navette dessert, selon la demande des utilisateurs, les communes en périphérie de Cherbourg. La réservation des trajets peut se faire à tout moment grâce à une application dédiée ou par téléphone et la navette vous permettra de rallier le réseau urbain. Le calcul de l'itinéraire se fera en fonction des réservations.

#### •Des outils numériques aux services des usagers

Le site internet est en ligne depuis le 1<sup>er</sup> juillet aux couleurs de Cap Cotentin.

Plusieurs outils sont à disposition des usagers :

- un calculateur d'itinéraire ;
- l'info trafic en temps réel ;
- une boutique en ligne.

#### Objectifs : informer les usagers sur l'info trafic en temps réel, promouvoir de nouveaux services et de nouvelles offres commerciales.

Ce site internet est un véritable support de communication avec des contenus de présentation et d'actualités du réseau.

Il informe les usagers sur l'offre de mobilité et ses différents services.

C'est également un outil de pédagogie sur les mobilités.

Il sera un bon support de sensibilisation au changement de modes de transports (transports en commun, vélo) ou à de nouvelles pratiques (autostop, covoiturage).

#### •L'application Cap Cotentin sur ios et Android

Véritable extension du site internet, l'application comprend :

- un calculateur d'itinéraire ;
- de l'info trafic en temps réel ;
- des liens vers le site de la boutique en ligne ;

- la rubrique actualités du site internet.

### • **Inscriptions scolaires : des tarifs plus avantageux**

Avec le développement de sa nouvelle offre mobilité sur le Cotentin, la Communauté d'agglomération, compétente pour la gestion des transports sur son territoire, a décidé de proposer des tarifs plus avantageux à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour les scolaires.

Vous pourrez dorénavant souscrire un abonnement commercial à une tarification attractive :

- votre enfant ne sera plus affecté à un seul circuit ;
- Il pourra voyager avec sa carte sur l'intégralité des transports du Cotentin : lignes régulières intercommunales, urbaines ou Transports à la Demande ;
- L'abonnement mensuel fixé à 15€ en plein tarif ou 165€ par an est dégressif en fonction du quotient familial.

Vous pouvez également souscrire un « abonnement scolaire » :

- Votre enfant sera limité à l'utilisation d'un seul circuit entre un arrêt à proximité de votre domicile et son établissement scolaire ;
- La tarification annuelle pour le 1<sup>er</sup> enfant est la suivante : 100€ pour les demi-pensionnaires et 65€ pour les internes ;
- Une dégressivité est appliquée en fonction du nombre d'enfants que vous ayez choisi un abonnement commercial ou scolaire.

### **Clôture des inscriptions pour les scolaires : 15 août**

#### • **Les contacts**

Un numéro unique pour tous les services de transports : transports scolaires, lignes régulières, transport à

la demande est actif : **0 806 079 530 de 9h à 12h et de 14h à 17h30.**

- [contact@capcotentin.fr](mailto:contact@capcotentin.fr)
- [scolaire@capcotentin.fr](mailto:scolaire@capcotentin.fr)
- [capcotentin.fr](http://capcotentin.fr)

#### **CONTACT :**

**Noëlle HUART BLANCHARD**

Responsable d'Unité Marketing,  
Promotion & Concertation

Direction Transports & Mobilité  
Communauté d'agglomération Le  
Cotentin

[noelle.huart-blanchard@lecotentin.fr](mailto:noelle.huart-blanchard@lecotentin.fr)  
02.50.79.17.78